

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

19<sup>ème</sup> année - N° 3315 - Vendredi 11 Janvier 2019 - Prix : 200 Fc

MORT DE ALI BAZI SELIM

## Le sommeil d'un patriote



## COMMISSIONS ÉLECTORALES

## La Ceii de Mohéli, entre les mains de la famille Djaza

*Une semaine après la mise en place des Commissions insulaires pour la réception et l'organisation des candidatures des Gouverneurs des Îles, certains noms parmi les membres de la Ceii de Mohéli font débat. Outre Djaza Ahmed Ahmed le fils du président de la Ceni, il y a aussi cette ancienne comptable qui est ... l'épouse de Djaza Ahmed Ahmed. Sa présence, celle de son mari à la commission insulaire, et celle son beau-père à la tête de la Ceni détonne et l'on se demande si la Ceii à Mohéli serait une affaire familiale.*

Après la publication d'un article citant le fils du Docteur Djaza à la Commission Electorale Insulaire Indépendante de Mohéli, une source a confirmé que la Ceii de Mohéli est une affaire de famille. Sous l'anonymat, ce dernier a précisé que Nashmi Mohamed Soifoine n'est autre que la femme de Djaza Ahmed Ahmed. Pour l'ancien Ministre de l'Aménagement du

Territoire, des Infrastructures, de l'Urbanisme et de l'Habitat sous l'ère Sambi, Mohamed Larif Oukacha, cette désignation fait partie des « machinations du régime en place ».

L'ancien député affirme qu'il y a bel et bien conflit d'intérêt malgré qu'aucun texte ne le dise expressément. Comme l'a précisé Mohamed Rafsandjani, « il n'y a aucune disposition dans le code électoral qui en fait mention ».

Joint au téléphone, Mohamed Larif Oukacha n'a pas caché son désarroi. Le porte-parole de l'Union de l'Opposition à Mohéli dit regretter que sa famille politique (ndlr : l'Union de l'Opposition) ne soit pas consultée. Il martèle cependant que le choix de placer Djaza Ahmed Ahmed et sa femme Nashmi Mohamed Soifoine dans la Ceii de Mohéli est « un affront à la démocratie ».

La présence de Djaza Ahmed Ahmed et de Nashmi Mohamed Soifoine dans la commission insulai-

re de Mohéli est pour certains « le moyen pour le président de la Ceni de camoufler ses détournements ». Notre première source sous anonymat estime que « Si Djaza a placé son fils et la femme de ce dernier qui était la comptable de la Ceni dans le passé, ce n'est que pour couvrir ses arrières et s'assurer que son dossier ne soit pas soulevé. Tout cela n'est qu'une machination politique », devait-il préciser.

Dans un rapport établi par la cour des comptes en 2015, et dont La Gazette détient une copie, il est mentionné qu'une facture de près de six (6) millions Kmf a été payée à la fois par la Ceni et la Ceii de Mohéli. La moitié de cette somme a été retrouvée dans le compte Meck de la femme du fils du Dr Ahmed Djaza qui n'est autre que Nashmi Mohamed Soifoine, alors comptable de la Ceni.

Dans le même rapport, il est marqué par la cour des comptes que « la Ceni ne dispose pas d'un bilan comptable retraçant son patrimoine



». Le rapport précise en effet, preuve à l'appui, que la Ceni a géré les fonds publics qui lui sont alloués en l'absence d'un plan comptable. Pour le fonctionnement de la commission, sur les 104 277 158 Fc enregistrés dans le compte fonctionnement, seulement 82 203 899 Fc de dépenses sont pourvues des pièces justificatives. Les 22 073 259 Fc restant ne sont pas justifiées. Parmi les montants non justifiées, il y a la somme de 5 388 000 Fc qui a été payée deux fois. La somme a été virée à travers le chèque N° 245270 du 09/04/2015 puis par le chèque N°255268 du 21/04/2015 pour payer, tenez vous bien, les mêmes factures. Le rapport

précise qu'après constat du double paiement, « le montant a été partagé en deux parties » entre le comptable de la Ceni, Nashmi Mohamed Soifoine, femme de Djaza Ahmed Ahmed et le responsable de la Ceii Mohéli « sur leurs comptes personnels ».

Il s'agit donc de la Commission insulaire qui est chargée d'organiser des élections justes et équitables. Des membres dont la probité est sérieusement mise en doute. Au nom du père, du fils et de la belle-fille, la crédibilité du processus en cours, risque d'être tout sauf crédible.

A.O Yazid

## MAMWÉ

## L'île de Ngazidja presque entièrement dans le noir

*Cela va faire trois jours que les zones périphériques de l'île de Ngazidja sont privées d'électricité. Selon nos informations, cela serait dû à la non livraison par la Mamwe d'une huile indispensable à l'entretien des groupes électrogènes de la centrale de Voidjou.*

Depuis trois jours, c'est le noir total dans les zones périphériques de l'île de Ngazidja. Les citoyens de ces localités sont revenus à la case départ avec les bougies. A Mdjoiezi Hambou, tôt dans la matinée, on entend le ronronnement des groupes électrogènes des rares personnes qui en disposent, pour s'éclairer mais surtout pour conserver leurs produits frais.

Maman Assas, la cinquantaine, possède une épicerie où elle vend des produits carnés. Dans son congélateur, elle avait deux cartons de cuisse, deux d'ailes de poulet et un carton de poisson. Mercredi dernier, elle était contrainte de vendre à crédit tous ses produits pour éviter qu'ils ne pourrissent dans son congélateur désespérément chaud. « Je ne voulais pas prendre des risques. On sait très bien que si la viande ou les ailes de poulet ne sont pas bien conservées, cela peut générer des maladies si on en consomme », affirme-t-elle.

Hier jeudi, le matin, cette femme avait la conscience tranquille. « Maintenant, je peux manger et boire de manière apaisée. La Ma-mwé peut nous fournir ou non de l'électricité mais j'ai épuisé tout mon stock



de produits carnés », relativisait-elle. Pour autant, plusieurs citoyens de cette localité se gardent de manger du poulet en cette période de grande obscurité. « En temps normal, avec une Mamwe qui livre de l'électricité de façon continue, il n'est pas rare qu'on nous vende des produits avariés. N'en parlons plus avec des groupes électrogènes. En ce qui me concerne je vais manger du poisson et de la sardine tout au long de cette période », lachee une femme, la trentaine qui n'a pas voulu dévoiler son nom.

Dans cette même localité, une

autre était obligée de cuisiner tout son stock afin d'éviter qu'il n'atterrisse dans une poubelle. « C'est un sale coup que la Ma-mwé nous fait », peste cette mère de deux enfants, avant de se demander « pourquoi la Ma-mwé ne nous a pas prévenus afin que nous puissions prendre nos précautions ».

Mardi dernier, jour de l'avènement de la grande obscurité qui sévit, les localités de la région de Hambou Djoumpanga s'interrogeaient sur le pourquoi de ces délestages non interrompus, surtout que ... « Le soir du mardi, on était tous

dans le noir mais de Mitsoudjé à Chouani, il y avait de l'électricité. On se demande pourquoi on ne nous traite pas de la même manière alors que nous payons comme eux, nos

factures à la société chargée de fournir le courant », lâche une mère de Dzahadjou.

De son côté, la direction de la Ma-mwé justifie ces délestages par la révision de l'un des groupes de la centrale d'Itsembouni mais aussi par un réseau électrique en mauvais état. Le directeur général a parlé de la coupure des câbles dans différentes régions de l'île. « Si aujourd'hui, la population ressent l'impact, c'est parce que ce sont des événements qui se sont produits en même temps », a expliqué Abdou Said Mdahoma, le directeur général de la Ma-mwé, avant de préciser que « nos moteurs doivent à tout prix être révisés. Voilà, pourquoi les zones périphériques sont dans le noir. Et la centrale de Voidjou n'assure que Moroni seulement ». Ce dernier affirme que d'ici mardi, les problèmes seront résolus.

Mohamed Youssouf

Selon Bernard Oliaro qui s'occupe de la maintenance de la Centrale de Voidjou, la quasi obscurité qui frappe l'île en dehors de Moroni, est due au manque d'huile nécessaire pour l'entretien des groupes électrogènes. Ce dernier explique qu'ils étaient obligés d'arrêter des groupes électrogènes et en réduire la puissance. « Ce matin, n'ayant toujours pas reçu l'huile nécessaire à l'entretien des groupes de Voidjou, j'ai dû me résoudre à arrêter deux groupes et donc de couper les départs 2, et 3, afin de réduire au maximum la puissance à fournir. Je suis toujours dans l'attente de Mamwe, qui doit me fournir cette huile ». Pour rappel, les départs 2 et 3 concernent toute l'île à l'exception de Moroni. Selon ce dernier, une commande d'huile a été faite à la Ma-mwé depuis plusieurs mois mais la société n'aurait pas renouvelé son stock. L'huile en question sert à lubrifier les moteurs et doit être changée entre 250 et 500 heures de fonctionnement suivant sa qualité et les conditions d'utilisation. Dans le cas de Voidjou, c'est toutes les 370 heures avec une huile de qualité ECF2.



**Pharmacie de garde**  
Phcie Mangani: 773 19 71/335 5015

## MORT DE ALI BAZI SELIM

## Bazi au Panthéon des immortels

*L'ancien ministre d'Etat, Ali Bazi Selim s'est éteint ce 10 janvier à Dar es Salam. Grand orateur, patriote, énergique malgré son grand âge, Ali Bazi Selim fait partie des pères fondateurs de la République. Il s'est fait connaître des jeunes générations le 11 aout 2015 alors qu'il prononçait un vibrant discours à la place de l'Indépendance, dans lequel il appelait le peuple comorien à un sursaut.*

Ali Bazi Selim est mort. Homme politique comme on n'en fait plus. Homme, qui dans la vieillesse avait un talent oratoire hors du commun. Avait une acuité remarquable. Ali Bazi Selim est connu des jeunes générations grâce à son retentissant appel du 11 aout 2015 à la place de l'indépendance. Ce jour-là, d'une voix grave, profonde, venant du cœur, il a appelé à un sursaut de dignité, de fierté du peuple comorien. Ce jour-là, il a lancé son fameux cri, « il est temps de nous asseoir et discuter ». Ce jour-là, l'hymne national a retenti 3 fois, repris en chœur par une foule émue, bouleversée. Certains, après

le discours de ce petit-fils du sultan Msafumu se sont mis à pleurer. Le 11 août, devait célébrer le retour en héros de nos sportifs lors des jeux des îles à la Réunion, qui ont quitté la compétition parce que des joueurs mahorais, violant la charte des jeux des îles, ont défilé sous le drapeau français.

Ce jour-là, a germé l'idée d'organiser des Assises nationales. Celles prônées par Bazi n'ont rien à voir avec celles qui ont eu lieu en février 2018. Mais Monsieur Bazi, comme l'appellent certains de ses enfants, n'était pas que cela.

Né au début du siècle dernier à Ntsudjini, il est le fils de Bazi Selim, navigateur de Mitsoudje, ayant introduit, selon certains dires, des fruits qui étaient jusqu'à lors, inconnus aux Comores et de Soibira Abdoulouf, petite-fille du sultan Msafumu. Il prendra sa cousine comme épouse, Hadjira Aliyamani qui fut la première comorienne à prendre le chemin de l'école française.

Comme ce fut souvent le cas à l'époque coloniale, Ali Bazi Selim partit à Madagascar pour y suivre ses études. Il y fera de la comptabi-

lité. Il s'engagera ensuite en politique. En 1957, il succéda à Soilihi Mtsashiwa, le père de l'ancien président. Il sera par la suite député à l'Assemblée autonome des Comores jusqu'en 1975. Il se retire alors de la vie politique quand Ali Soilihi fait son coup d'Etat en 1975, 3 semaines après la proclamation de l'indépendance des Comores. Il s'est fait commerçant, avec succès. 7 ans plus tard, il devient président de la Chambre de Commerce et y remplace, Said Mohamed Djohar, futur président des Comores, sous le régime Ahmed Abdallah Abderemane.

En 1985, toujours sous ce régime, il devient ministre d'Etat en charge notamment de l'équipement et de l'aménagement du territoire. Il devait assurer l'intérim du chef de l'Etat quand celui-ci était en déplacement. En mars 1985, le 08 plus exactement, le Front démocratique est soupçonné d'avoir voulu fomenter un coup d'Etat contre le régime. Ses principaux leaders sont réprimés et mis en prison. Certains disent qu'ils n'ont eu la vie sauve que grâce à Bazi, qui assurait l'intérim du président qui était à l'étranger.

Quelques mois plus tard, il fut remercié par Ahmed Abdallah Abderemane. Il aurait protesté, avec Said Hassan Said Hachim (autre ministre d'Etat de l'époque) contre la décision du président de limoger l'ancien ministre Ali Mroudjae. Ils rallieront l'opposition. En 1987, Ali Bazi Selim se présente à la députation, au nom de l'opposition contre l'ancien ministre Mohamed Moumini. Déclaré vaincu, il proteste en lisant un hitima. Fait surprenant, son rival qui était soutenu par le régime refusa de siéger à l'Assemblée nationale. Une élection partielle fut organisée quelques mois plus tard. Il l'a remportée devenant le seul candidat de l'opposition au parlement.

A l'hémicycle, il se fera remarquer par sa virulente opposition à la révision constitutionnelle qui devait permettre au père de l'indépendance de se représenter à sa propre succession.

L'ancien ministre d'Etat soutient lors des élections de 1990, au second tour, Said Mohamed Djohar contre Taki Abdoukarim. Papadjo élu, il deviendra son conseiller à la présidence de la république.

Quand Taki fut élu président de la république en 1996, il devient le chef de la coalition des partis soutenant le chef de l'Etat. Sa principale mission était de les faire fusionner. La mort de Taki en 1998 bouleversa tous les plans. Il s'est alors retiré de la vie politique et s'occupa de ses activités commerciales. Par contre, il fut actif dans la société civile et faisait partie du Comité des Sages.

Bien plus tard, en 2015, il devient le leader incontesté et incontestable du Mouvement du 11 aout 2015. Celui-ci avait la lourde tâche d'organiser des assises nationales. « Vérité et réconciliation », c'est ainsi que Bazi les voyait.

Ali Bazi Selim a fait un accident vasculaire cérébral en 2017. Il était soigné en Tanzanie. Nous reviendrons sur cette personnalité si riche dans nos prochaines éditions. Visionnaire, grand commerçant, profondément humain, et patriote. Tels sont les mots qui le qualifient le mieux.

**Fsy (en collaboration avec Nakidine Mattoir, historien)**

## ELECTION PRÉSIDENTIELLE ANTICIPÉE DE 2019

## Mohamed Ali Soilihi en candidat naturel de l'Union de l'opposition ?

*Le finaliste de la dernière présidentielle a annoncé son envie de briguer la magistrature suprême dans un courrier rédigé le 06 janvier dernier. Mohamed Ali Soilihi compte se positionner pourquoi pas prendre sa revanche sur Azali Assoumani.*

Dans une missive datée du 06 janvier adressée aux dirigeants de l'Union de l'opposition, coalition composée d'une dizaine de partis politiques, son pré-

sident, Mohamed Ali Soilihi a déclaré sa participation à la prochaine présidentielle, en tant que candidat. « J'ai alors, prenant l'histoire et les comoriens à témoin, décidé vous proposer ma personne pour diriger le combat électoral qui s'annonce », pouvait-on notamment y lire.

L'ancien argentier de l'Etat sous le régime Ikililou en appelle à ses troupes, et explique que « l'immense majorité de nos partisans et de nos amis pensent que pour cette bataille n'a d'autre choix que celui d'être unitaire ». Comme pour désamorcer la bombe au sein de l'Union de l'opposition dont plusieurs leaders se voient eux aussi candidats. Annonce perçue comme une façon de leur couper l'herbe sous le pied.

Mohamed Ali Soilihi promet aussi de ne pas « se parjurer et que pour demeurer fidèles à nos engagements contractés solennellement auprès des comoriens, cette mandature présidentielle imposée à notre calendrier électoral, doit permettre de rétablir l'ordre constitutionnel, de revenir aux fondamentaux de l'Accord historique de Fomboni, notamment la présidence tournante et l'autonomie large des îles. Elle doit permettre à l'île d'Anjouan de retrouver dans les délais les meilleurs, son tour de la présidence de l'Union ». Ici, nous retenons le verbe parjurer. En effet, il y a un peu moins de quatre mois, le finaliste

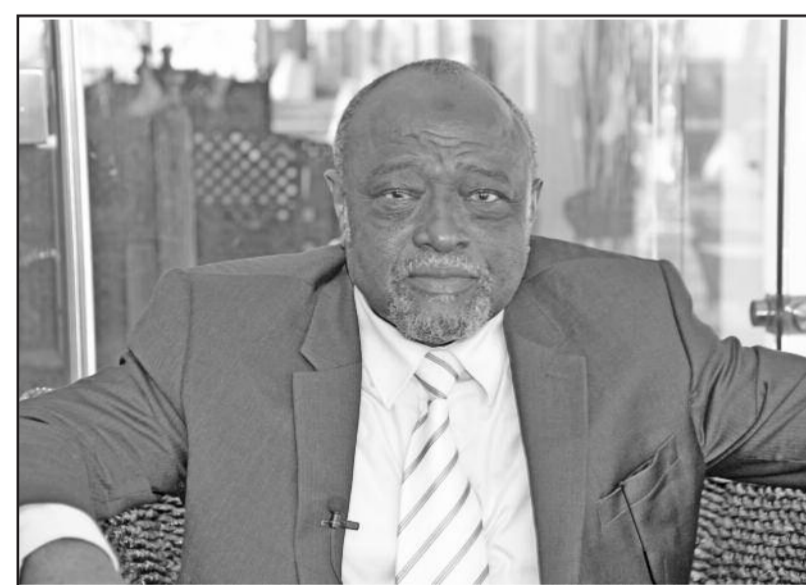
des élections de 2016 promettait lors d'une conférence de presse qu'il n'allait pas être candidat en 2019. Est-ce une façon d'amoindrir sa déclaration d'alors ?

Dans ce courrier adressé aux différents leaders de l'opposition, avant d'en venir à l'annonce de sa candidature, il a dressé un bilan accablant du régime en place. Celui qui est actuellement en résidence surveillée, « dont les libertés ont été confisquées » n'y est pas allé de main morte quand il s'est agi de descendre le pouvoir Azali.

Il a rappelé le combat qui a été le leur depuis deux ans. « Nous nous sommes librement et collectivement assignés la lourde responsabilité de conduire ensemble le combat des Comoriens contre ce qui n'était apparu au début que comme un pouvoir autoritaire et qui devait se muer progressivement en une dictature brutale et aveugle ».

Mamadou a fait état des signaux alarmants envoyés par le régime en place et de l'audience qui en a découlée au sein de la communauté internationale. De telle sorte que « l'Organisation des Nations Unies, l'Union africaine, la Commission de l'Océan indien ont tour à tour et à diverses occasions, exprimé leur désaccord avec les politiques du pouvoir ».

Pour le futur candidat, « les Comores sont malades, elles sont malades de la gestion chaotique et



calamiteuse d'Azali Assoumani ».

Ne comptant pas s'arrêter en si bon chemin, il a mis à terre les Assises nationales « qui se sont finalement soldées par un échec retentissant de par leur caractère exclusif et leur instrumentalisation par le pouvoir ». Il s'en est ensuite pris au référendum « qui a offert au peuple l'occasion d'infliger aux autorités dictatoriales un cinglant désaveu comme rarement il s'en est connu de pareil dans notre histoire récente ».

Dans ce très long courrier, il a été aussi question de complots orchestrés par le pouvoir, « de vague de répression qui s'est abattue sur les rangs de l'opposition » et des lourdes sentences prononcées lors des procès qui se sont tenus en

décembre dernier devant la Cour de sûreté.

Toujours est-il que Mohamed Ali Soilihi semble avoir pris les leaders de l'Union de l'opposition de court avec l'annonce de sa candidature. Reste à connaître leurs réactions. Par ailleurs, l'ancien vice-président en charge des finances est aujourd'hui en résidence surveillée dans le cadre de l'enquête sur les fonds de la citoyenneté économique. Comment alors fera-t-il campagne, si d'aventure sa candidature était retenue par la Cour suprême ? Parce que la Cour suprême pourrait bien constituer une autre paire de manches et pour lui et pour les autres candidats.

Fsy

## ECHÉANCE ÉLECTORALE 2019

## Les enseignants comoriens convoitent, eux aussi le pouvoir

*Les enseignants aussi, veulent le pouvoir. Après avoir constaté que leur droits « ne sont pas respectés » par les différents régimes qui se succèdent, les enseignants (primaire, collège et du lycée) se préparent pour avoir leurs candidats à la présidentielle comme aux élections gubernatoriales. La rencontre a eu lieu ce 10 janvier 2019, au foyer d'Awalad Elkomores*

Alors que l'intersyndicale des enseignants a publié un communiqué appelant à un arrêt des cours de 48h, à partir de ce jeudi, un grand rassemblement des enseignants s'est tenu au foyer d'Awalad El-Komor hier dans la matinée. Ici, les participants venus en masse, veulent sensibiliser les autres sur les enjeux, selon eux, des prochaines

échéances électorales. « Il faut absolument qu'il y ait, aux élections présidentielles et des gouverneurs dans l'ensemble des îles, des candidats qui vont représenter les enseignants comoriens », a annoncé Chabane Mohamed du syndicat, l'un des initiateurs du rassemblement d'hier.

D'après Miftahou Ali Mbaba, autre membre, l'initiative des enseignants a démarré ses activités dès 2015. Ainsi, « nous sommes venus aujourd'hui, demander à tous les enseignants des toutes les îles que le moment est venu pour que nous les enseignants puissions diriger ce pays, a-t-il indiqué avant de préciser l'objectif exact de ce rassemblement. « Les rencontres vont se poursuivre dans toutes les régions et îles pour sensibiliser le plus possible. Et ensuite, nous allons entamer



Les enseignants en assemblée pour choisir leur candidats

la 2eme phase à savoir le choix des noms qui seront plus crédibles et dignes de notre soutien», a ajouté ce professeur d'histoire géo.

Pour concrétiser l'initiative, les

enseignants chargés de l'étude du projet proposent qu'il y ait, d'abord, une fiche d'engagement pour recenser les adhérents à cette proposition. Une cotisation de 15.000 francs par

enseignant, est mise à l'étude. « Cela pour permettre de financer la campagne électorale », a déclaré Chabane.

Les noms de Hassane Hamadi et Sambi, respectivement actuel gouverneur de Ngazidja et ancien président des Comores, ont été plusieurs fois cités dans cette rencontre. Ils étaient enseignants avant d'arriver au pouvoir, « mais ils ne nous ont rien apporté et n'ont pas amélioré les conditions de l'enseignement », a regretté Miftahou Ali Bamba.

D'après lui, ce sont, certes, des enseignants arrivés au pouvoir par le soutien des enseignants mais ils n'étaient pas au préalable désignés par eux. « C'est pourquoi ils ont trahi réellement notre philosophie ».

Ibnou M Abdou

## HABARI ZA UDUNGA

## Gouvernance, un pays, deux systèmes

Dans un rapport national sur le développement humain, du Programme des Nations Unies pour le Développement, paru en 2001, on peut lire ceci, concernant la gouvernance : « Il faut, en premier lieu définir ce qu'on entend par « gouvernance ». De manière générale, la « gouvernance » traduit la manière dont l'autorité et le contrôle s'exercent dans un pays. Elle concerne la façon de gérer les ressources disponibles et peut, pour cela, s'appuyer sur des traditions comme sur des institutions. Ceci montre son caractère ambivalent qui prend en compte autant les aspects culturels, support de la tradition, que les mécanismes de gestion moderne, pour construire un mode de gestion optimal.

Cette ambivalence présente aux Comores où cohabitent un système moderne de gestion par l'Etat et un système traditionnel réglementant fortement la vie des individus peut avoir des conséquences positives comme négatives.

Conséquences positives, car on peut rendre la gestion plus performante en tirant parti simultanément des deux systèmes pour imaginer les composantes d'une « bonne gouvernance » propre à la société comorienne.

Conséquences négatives, car elle peut être aussi, malheureusement, source de confrontation permanente entre les valeurs des deux systèmes, et enclencher des décisions inappropriées de « mauvaise gouvernance » et de comportements

de corruption. Dans ce cas, il peut y avoir perversion du fonctionnement de l'Etat, et de la démocratie, par le système traditionnel. »

Il est connu que dans les îles de la lune, tous les régimes passés se sont cassé les dents en essayant de trouver le juste équilibre entre ces deux systèmes. En dernier ressort c'est le système traditionnel qui s'en sort mais avec des mutations qui le rendent toujours plus sournois dans la façon dont il maintient la société sous son emprise.

Ce système traditionnel qui est partout, casse toute velléité de sa remise en cause. C'est un système qui s'auto reproduit tel un monstre à plusieurs têtes. Tout ce que le pays compte de cadres et d'intellectuels passe à la moulinette et croit ainsi

trouver le salut en devenant un homme complet « Mdru mdzima ».

Si personne n'a rien à redire à ce qu'une société donnée s'attache à ses traditions, on se doit dans une certaine mesure, à un certain moment, d'essayer de faire la part des choses. Dans un pays où les ressources tant humaines que naturelles sont loin d'être les moindres mais où la bougie est de rigueur, où plus de la moitié de la population ne mange pas à sa faim et où l'on assiste à des débats sans fin sur la politique, on a l'impression étrange de vivre sur une autre planète.

Doit-on continuer à fermer les yeux et croire que les choses finiront par s'arranger d'elles-mêmes dans le meilleur des mondes ? Ne doit-on pas en finir

avec cette mauvaise foi qui nous a toujours caractérisés ? Devrons-nous continuer à croire que nos querelles byzantines sont la solution à nos problèmes ? Autant de questions qui doivent nous interpellier.

Pour paraphraser le président américain Barack Obama, ayons l'audace d'espérer qu'un jour, la jeune génération abattra ces murs pour ériger une société tournée vers le progrès et la transparence. Et faire ainsi barrage à l'obscurantisme, cette « attitude d'opposition à l'instruction, à la raison et au progrès ».

Mmagaza

## LIBRE OPINION

## Pourquoi le public comorien manque-t-il de ferveur dans les spectacles ?



Cette question m'a toujours hanté si petit. Elle continue de suivre mon trajectoire sans pour autant que je puisse y avoir de réponses claires. Aujourd'hui, j'ai voulu partager mon inquiétude avec vous, lecteurs et espérer de cette initiative lancer un débat d'idées. J'estime que le phénomène s'éternise et risque surtout de nous ramener à un désastre : des talents nationaux, régionaux ou internationaux risquent de ne plus avoir envie de se produire sur scène aux Comores, de ne jamais vouloir fréquenter nos stades, encore moins nos places publiques pour la simple raison que face à eux, face à ces stars

nationale ou autres, tous arts confondus, un public quasi absent ou paradoxalement présent dans l'absence.

Comment expliquer ce phénomène comorien où des jeunes, habillés en Jeans déchirés, des mamans sapées comme jamais, des papas, très jeunes ou gâtés en âge tirés tous à quatre épingles remplissent stades, places publiques ou le Foyer des Femmes mais y brillent constamment par leur silence inouï ? Comment expliquer le caractère passif des spectateurs des Coelacanthes sur le terrain pendant les 90 minutes de jeux, hormis les instants de marquage de but ? Serait-ce le symptôme d'une baisse de ferveur ayant déjà existé, d'une ferveur à construire chez les spectateurs comoriens ou tout simplement un triste constat d'une exception culturelle comorienne ?

De toute évidence, c'est une situation qui doit nous préoccuper après avoir assisté à Moroni, le 28 décembre dernier au Concert raté (parce que passé inaperçu) de l'international tanzanien et grande Star Diamond. Les exemples peuvent être nombreux, mais n'en citons que trois, tels que le dernier concert de la jeune star comorienne Imane ou les deux

dernier matchs des Coelacanthes aux Comores rajoutés à ce fameux concert de Diamond.

Il est ici question d'une relation que je trouve quasi abrogée car froide entre le spectacle et son public. Ma préoccupation est double ; d'abord parce qu'il n'y a jamais de spectacle sans public, puis j'ai peur que les raisons soient culturellement justifiées. Or justifier ce coinçage du public comorien par des raisons socioculturelles, c'est se heurter à un absolutisme culturel tranchant. J'ose espérer que ce caractère mou inquiétant du public comorien vis avis de son spectacle ne soit qu'un relâchement de celles et ceux qui, dans si peu sont prêts à briser les chaînes, titiller leurs cordons vocaux dans les stades et places publiques pour marquer leur présence dans nos spectacles divers. C'est ainsi que ...

Dans un pays où la culture n'est pas vraiment occultée des programmes de développement, il est difficile, pour des tiers de promouvoir celle-ci. Bien que la promotion culturelle d'un pays relève d'une politique d'accompagnement en moyens conséquents de la part de l'Etat, que la ferveur publique envers tel spectacle reste une question de goût et de

choix, le spectateur est souvent orienté en fonction d'une base organique conventionnée ou pas.

Je pense d'une part au rôle que doit jouer l'Etat dans les prochaines années pour promouvoir la culture comorienne, diversifiée qu'elle soit. Enfin et malgré que le fait d'applaudir, de reprendre en choral le refrain d'un chant en plein match ou concert, cela relève d'un choix et d'un goût personnel, l'amour d'un groupe envers un art se façonne, se construit. Rien n'est automatique. Tout s'apprend et s'organise entre spectateurs fidèles réunis autour d'un seul objectif. De bien habiller, se maquiller avant de se rendre dans un concert suffit en soi pour s'apercevoir de cet amour entre le spectateur et le spectacle. Déraciner un bananier et le trainer dans sa voiture le jour d'un match Coelacanth atteste cet engouement du supporter comorien envers la sélection. Il reste que des initiatives collectives soient prises pour bien mettre à profit cet amour naturel envers les spectacles aux Comores.

Abdoulatif BACAR, Enseignant

FOOTBALL / ENTRETIEN AVEC SILAS ARMAH EST UN JOUEUR GHANÉEN

## Footballeurs comoriens, moins ambitieux

Silas Armah est un joueur ghanéen évoluant dans le championnat national, après une douloureuse expérience endurée dans la Grande île. Il a accordé à votre journal La Gazette des Comores/Hzk-presse un entretien en exclusivité, ce jeudi 10 janvier 2019. Après une brève biographie, nous avons passé en revue le football de son pays, de Madagascar et de l'Archipel.



Le Ghanéen de Volcan Silas

"Aux Comores, le salaire est un peu bas. On observe une véritable concurrence entre les équipes. Mais, les joueurs ne sont pas animés d'une réelle ambition. Ce n'est pas bon", s'empresse de lancer

Silas Armah. Notre interlocuteur est né à Accra (Ghana). Après le Lycée, il s'est spécialisé dans la profession libérale. Tout jeune, il a débuté le football dans l'académie du club Adenta United. Le dernier club fréquenté à Accra, c'est F.

Point Football Club.

Un appel d'offre international pour un test technique et physique, lancé à Antananarivo par des experts italiens, l'incite à y tenter la chance. « Je suis arrivé à Madagascar en 2016 pour subir ce

test pour un recrutement dans un club d'Italie. En fait, c'était une manœuvre frauduleuse. Le test était imaginaire. Un groupuscule de mafioso nous ont arnaqué, impitoyablement. A chaque fois, on nous demandait de présenter des papiers

qui n'ont aucune valeur administrative, moyennant du fric. Finalement, le Club Adema m'a recruté après un test pratique. En deux matches, j'ai marqué 4 buts. Mais, brusquement et mystérieusement, mon coach m'a marginalisé ».

Des universitaires comoriens, connaissant la valeur de Silas Armah, l'ont proposé à tenter une 2e chance aux Comores. Il débarque à Mitsamiouli. Il s'est entraîné une fois avec Ngaya. « J'ai signé ma licence dès notre retour de Mozambique. Et aujourd'hui, je me trouve avec Volcan ». Le Ghanéen Silas Armah a comparé le football de son pays, d'Antananarivo et des Comores. Il développe : « Au Ghana, le football est sérieux et sélectif. Les équipes regorgent de bons joueurs. La concurrence est serrée. Les dirigeants en font du business. Les équipes formatrices s'enrichissent pour ça ».

Et à Madagascar ? Il enchaîne : « Là-bas, le jeu est aussi technique,

mais, peu sérieux du moins les dirigeants. Le salaire proposé couvre avec difficulté le quotidien. On trouve des joueurs de grands talents, et moins exigeant en terme de frics ». Pour l'Archipel, le déçu de la Grande île avance un langage pédagogique : « Ici, en plus de la technique, le jeu est très viril. Les clubs se sacrifient pour la conquête des trophées locaux. Les joueurs ont timidement une longue vision. La concurrence reste interne pour des besoins immédiats. Les joueurs n'ont aucune ambition. La preuve, ils se contentent des séances de préparation du club pour dégourdir les jambes. Les entraînements individuels, qui permettent de développer les qualités, n'existent pas. De plus, le salaire est un peu bas ». Oui, Silas ne s'est pas lancé dans l'aventure pour rien. C'est l'ambition !

Bm Gondet

NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

## Bientôt un espace de Coworking aux Comores

Le 09 janvier a eu lieu, la signature d'une convention entre Hamidou Mhoma

président de l'association des consommateurs des TIC (Actic) et Dr Tim Kelly, spé-

cialiste principal en politique des TIC du groupe de la Banque mondiale.

Une visite de courtoisie de l'espace a eu lieu peu avant la signature de ladite convention. C'est le président de l'association Actic Comores, Hamidou Mhoma qui a fait faire le tour du propriétaire à l'équipe de la Banque mondiale, à la tête de laquelle le Dr Tim Kelly, spécialiste manager du projet RCPI4, principale initiateur de ce projet, afin d'en visiter les locaux. Ce sont ces locaux qui vont abriter un espace de coworking dédié aux jeunes.

« C'est un endroit destiné aux jeunes comoriens qui sont en quête de projets d'entreprenariats. Cet espace pourra les aider à la concrétisation de leurs ambitions », a expliqué ainsi Hamidou Mhoma. D'après lui, cela fait quelques années que cette association avait soumis ce projet au RCPI 4. Et « cette équipe a immédiatement accepté de le financer à hauteur 500.000

dollars », fait savoir le président qui lui a rendu hommage au passage.

Il ajoute qu'il a fallu attendre le financement additionnel que le gouvernement comorien vient d'obtenir de la Banque mondiale pour pouvoir lancer ce projet. « Ce qui est chose faite », se réjouit Mhoma qui persiste et signe que, ce projet va aider les jeunes à avoir un emploi tout simplement en créant leur propre structure.

Pour le patron de l'imprimerie Graphica, il s'agit d'un espace où les jeunes qui ont des projets peuvent trouver tout ce qui leur permet d'améliorer leur recherche et de les concrétiser. Selon lui, ils seront accompagnés que ce soit au niveau juridique, marketing et bien sûr dans le domaine de l'informatique.

Cet espace sera pourvu également d'une ligne internet avec un très haut débit

dans lequel les jeunes peuvent travailler facilement. « Nous allons ouvrir également nos portes à tous les jeunes qui ont du mal à les abriter faute de moyens. Ce sera pour eux l'occasion d'avoir un local à moindre coût, avec l'équipement inhérent », a-t-il indiqué.

Toujours est-il que le coworking existe partout en Afrique. Le Dr Tim Kelly, spécialiste principal en politique des TIC du groupe de la Banque mondiale a par ailleurs fait savoir que la Banque mondiale en a financé beaucoup. Il a cité le Kenya, l'Afrique du Sud, le Ghana ou encore le Malawi. « L'idée d'en créer un aux Comores était pour permettre l'innovation et la créativité des jeunes comoriens », a-t-il conclu.

Ibnou M. Abdou

# RENCONTRE / ECHANGES AVEC STILLNAS

PRODUCTEUR RISE AND SHINE MUSIC / BVRON

LUNDI  
14 JANVIER  
2019  
À 17H30 /  
À L'ALLIANCE  
FRANÇAISE



" BEATMAKING & PRODUCTION "

ENTRÉE LIBRE / INSCRIPTION : 371 52 12








Signature convention Actic et RCPI4 Banque Mondiale

## TRAGÉDIE DANS LA VILLE D'IKONI

## La ville demande justice pour Ahmada Gazon

*Le 10 décembre dernier, des affrontements ayant opposé des éléments de l'armée et des jeunes ont fait un mort et plusieurs blessés dont certains très gravement. La ville d'Ikoni, et le pays tout entier avec elle, réclament justice.*

Devant la presse le 9 janvier, les responsables de la ville d'Ikoni ont de nouveau exigé que les coupables de la mort d'Ahmada Gazon soient sanctionnés. Il y a tout juste un mois, les forces de l'ordre ont réprimé violemment un attroupement de jeunes à Ikon suite à une infraction douanière commise la veille par un groupuscule de jeunes originaires de ladite ville. Le jeune basketteur Ahmada Gazon y a perdu la vie.

Rappelons que, lors d'un point de presse au lendemain de l'événement tragique qui a secoué la ville d'Ikoni et le pays tout entier, les autorités communales et les cadres avaient condamné « la brutalité des

forces de l'ordre ayant abouti à la mort de l'un des jeunes et à des graves blessures pour plusieurs d'entre eux dont certains resteront handicapés à vie ».

Dans un communiqué publié le 09 janvier à la suite de la conférence de presse qui s'est tenue le même jour, les conférenciers ont indiqué que « l'Etat a reconnu sa responsabilité dans cette affaire et il a pris les mesures financières et logistiques nécessaires pour évacuer en urgence les blessés qui ne pouvaient être soignés sur place. Ainsi, les dépenses occasionnées, sont à ce jour, entièrement pris en charge par l'Etat ».

Mais ce n'est pas suffisant, loin de là. « La ville d'Ikoni a demandé qu'une enquête indépendante et sérieuse soit rapidement diligentée et que les responsabilités des uns et des autres soient recherchées d'une manière objective afin que les responsables soient punis ».

Pour cela, « la ville d'Ikoni a



Les conférenciers d'Ikoni devant la presse

donc noté avec satisfaction que lors de ses vœux à la Nation, le chef de l'Etat a déclaré : « Je leur garantis que toute la lumière sera faite sur les causes de cette affaire, en amont et en aval. Je voudrais ainsi leur assurer qu'une réponse appropriée sera donnée par l'Etat aux responsa-

bles de ce grave incident qui a entraîné la mort de ce jeune et causé tant de blessés ».

De ses propos, « la ville d'Ikoni a pris donc acte des engagements du Président de la République et elle attend maintenant des actes concrets afin qu'au bout du compte : les

responsabilités soient établies, les coupables sanctionnés et que les victimes ou leur ayant-droits soient indemnisés dans les meilleurs délais.

Nassuf Ben Amad

**JUSQU'AU 31/01/2019**

**50 KG**

**Dar Es Salam - Moroni**

**AB Aviation**